

## BURUNDI

### Des civils massacrés

*Index AI : AFR 16/03/00*

Le 31 décembre 1999, 43 personnes au moins ont été massacrées au Burundi par les forces armées gouvernementales dans la commune de Kabezi, située dans la province de Bujumbura rurale, a déclaré ce jour (6 janvier 2000) Amnesty International.

La nouvelle de ce massacre commence tout juste à transpirer depuis la commune de Kabezi, au sud de Bujumbura, la capitale, où les combats ont fait rage au cours des derniers mois. Parmi les victimes figuraient, selon les informations reçues, plusieurs femmes et enfants, notamment un garçonnet de quatre ans.

Des cadavres ont été dissimulés au domicile de l'une des victimes, Kiremo, qui a trouvé la mort en même temps que son petit-fils. Certaines personnes auraient été tuées à coups de couteau ou de baïonnette. Pour l'heure, 43 corps auraient été découverts dans cette région, à trois endroits différents, mais d'autres cadavres auraient été vus dans les alentours. De l'avis d'Amnesty International, ces victimes pourraient avoir été abattues alors qu'elles tentaient d'échapper au massacre.

Cette tuerie a été déclenchée, semble-t-il, en représailles à une embuscade dressée dans les environs de Gakungwe-Ramba le 28 décembre. Deux soldats avaient trouvé la mort au cours de cette opération, et un officier supérieur de l'armée était parvenu à prendre la fuite.

À la suite de cette attaque, un commandant militaire local aurait ordonné aux habitants de la région de ne pas emprunter la route menant à Gakungwe. Toutefois, cette information n'est pas parvenue à l'ensemble de la population, de sorte que le 31 décembre 1999,

au petit matin, des gens ont pris comme à l'accoutumée le chemin de Gakungwe ; c'est alors que le massacre s'est produit. Amnesty International a reçu des informations laissant entendre que les soldats auteurs de la tuerie venaient de postes militaires situés dans les communes de Kabezi, de Mubone et de Ruziba.

« *Le gouvernement du Burundi doit reconnaître publiquement ce massacre et s'assurer qu'une enquête indépendante et impartiale sera menée sans délai, a déclaré l'organisation de défense des droits humains. Les responsables présumés de ces actes doivent être déférés à la justice.* »

Selon certaines sources, des combats se seraient poursuivis entre les forces régulières et les groupes d'opposition armée après le massacre, et une série d'attaques attribuées aux Forces nationales pour la libération (FNL), groupe armé d'opposition, se sont déroulées dans la région.

Le 4 janvier, aux alentours de Nyamugari, les passagers d'un minibus seraient tombés dans une embuscade dont personne n'aurait réchappé ; toutefois, Amnesty International n'a pas connaissance du nombre exact de victimes. On ignore encore qui est à l'origine de cette attaque, mais elle rappelle les nombreuses embuscades tendues contre des véhicules dans la région et qui ont été imputées aux groupes d'opposition armée.

L'Organisation demande une nouvelle fois à l'ensemble des groupes d'opposition armée combattant au Burundi de ne pas s'en prendre aux civils qui ne participent pas activement au conflit ni aux personnes mises hors de combat.

La version originale a été publiée  
par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton  
Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-  
Uni. Seule la version anglaise fait  
foi.

La version française a été traduite  
et diffusée par les Éditions  
Francophones d'Amnesty International

### **Informations générales**

La situation des droits humains continue de se dégrader au Burundi. De nombreuses atteintes à ces droits sont directement liées au conflit armé, et les responsables de ces atrocités sont à rechercher parmi l'ensemble des parties belligérantes. Au cours de l'année 1999, des centaines de civils non armés ont ainsi été tués par des membres des forces régulières et des groupes d'opposition armée. Les forces gouvernementales ont procédé à des exécutions extrajudiciaires, bien souvent à la suite d'opérations militaires conduites par des formations de l'opposition. Ces représailles ont été exercées avec brutalité et sans discrimination. Aucun des massacres, ou presque, n'a donné lieu à une enquête indépendante.

De très nombreuses arrestations, dont beaucoup paraissent avoir été arbitraires, ont été recensées depuis la fin de l'année 1999. Dans ce même temps, Amnesty International a noté une augmentation significative des allégations de torture et de « disparitions » - informations qui ont continué de lui parvenir en ce début d'année 2000.

Des exécutions extrajudiciaires continuent d'être signalées. Le 20 décembre 1999, Gabriel Gisabwamana a été abattu par des membres des forces armées à Bujumbura. Ce parlementaire appartenait à l'aile du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) hostile au gouvernement. Par le truchement d'un porte-parole, les forces armées ont déclaré avoir tiré sur Gabriel Gisabwamana, qu'elles avaient interpellé, alors qu'il tentait de prendre la fuite. Toutefois, selon de nombreuses sources, les blessures constatées sur le corps de cet homme indiquent clairement qu'il a été abattu de très près, l'arme étant tenue au-dessus de lui. Une enquête a été ouverte.

Depuis le mois de septembre 1999, plus de 320 000 civils, essentiellement des Hutu, ont été déplacés dans la province de Bujumbura rurale. Plus de 280 000 personnes ont été placées contre leur gré dans des camps de

regroupement par les troupes gouvernementales. Les conditions de vie dans ces camps sont effroyables, et des violations des droits humains continuent d'y être signalées.¶

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez appeler Ben Rowse au service de presse d'Amnesty International à Londres (Royaume-Uni) au 44 171 413 5566, ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).**

La version originale a été publiée  
par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton  
Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-  
Uni. Seule la version anglaise fait  
foi.

La version française a été traduite  
et diffusée par les Éditions  
Francophones d'Amnesty International